

L'Autorité de Surveillance du Secteur Financier en Hongrie, la PSZAF, a condamné lundi la banque Raiffeisen à une amende d'un millions de forints, soit un peu plus de 3500 euros, pour ne pas avoir assez bien informé sa clientèle. Ce type de condamnation pour infraction à la protection du client s'était déjà produit pour d'autres banques, comme la CIB le 19 mai dernier (500 000 HUF). Autant dire que ca leur fait une belle jambe !